

CONDITIONS DE CANDIDATURE A UN CONTRAT DOCTORAL

1. Le contrat doctoral, qu'est-ce que c'est ?

Le contrat doctoral est un contrat de travail de 3 ans permettant au doctorant de réaliser son travail de recherche au sein d'une unité de recherche dans les meilleures conditions possibles. Il s'agit donc d'une première expérience professionnelle d'enseignant-chercheur.

Le contrat est obtenu à la suite d'un concours fondé essentiellement sur des **critères d'excellence** (du candidat, du projet...) et de **faisabilité** (travail réalisé en 3 ou 4 ans maximum).

- le revenu mensuel brut est de **1768 €¹** pour des activités de recherche uniquement

- les activités complémentaires d'enseignement sont rémunérées au taux fixé pour les TD par l'arrêté du 6 novembre 1989, soit 41.41 € par heure ².

(1) bruts mensuels, au 01/02/2017

(2) L'obtention d'un service d'enseignement est indispensable pour les certifiés ou agrégés stagiaires.

2. Quand doit-on candidater à un contrat doctoral ?

La candidature doit être présentée avant la 1^{ère} inscription en thèse, en tenant compte du calendrier impératif établi par l'école doctorale.

3. Restrictions

- **Age** : pas de condition d'âge
- **Date d'obtention du master** : pas de condition de date
- **Nationalité** : pas de condition de nationalité
- **Condition de diplôme** : pour être inscrit en doctorat, le candidat doit être titulaire d'un diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master, à l'issue d'un parcours établissant son aptitude à la recherche.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES CONTRATS DOCTORAUX

1. Constitution du dossier de candidature

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site de l'ED :

<http://tesc.univ-tlse2.fr/accueil/mode-de-financement/>

Il comprendra également les pièces suivantes :

- Un Curriculum Vitae
 - Une lettre de motivation adressée au(x) (co)directeur(s) de thèse
 - Un projet de thèse (3 à 5 pages maximum) signé par le-les (co)directeur(s) de thèse
 - Les avis motivés du-des (co)directeur(s) de thèse et du directeur d'Unité de Recherche
 - Un exemplaire du mémoire de Master 2 Recherche ou Professionnel
 - Le relevé de notes du Master 2 (traduit en français si obtenu à l'étranger)
- Nota : Pour les étudiants inscrits en Master 2 UT2J en 2017-2018 : le relevé de notes du semestre 1, l'attestation de soutenance et dans la mesure du possible des attestations de notes obtenues au semestre 2*
- Tous les relevés de notes annuels depuis la Licence 1
 - Les éventuels documents justificatifs (résultats de concours...)

Une priorité sera accordée aux Masters qui incluent une formation à la recherche.

Les candidats doivent impérativement déposer le dossier complet à la Division des Etudes Doctorales (bureau D150bis), et l'envoyer par mail en un fichier unique (inférieur à 20MO), via la plateforme d'envoi de gros fichiers de leur choix, en communiquant le lien URL à l'adresse mail : responsable.ded@univ-tlse2, à la date fixée.

2. Procédure d'attribution

L'étudiant constitue, en lien avec sa future équipe de recherche, son dossier de candidature et le dépose à la DED. **Attention : le dossier de candidature au CDU doit être préalablement soumis à l'unité d'accueil dans les semaines précédant le dépôt à la DED (renseignez-vous auprès du responsable de l'unité de recherche).**

Le Conseil de l'Ecole Doctorale auditionne les candidats présentés par les équipes de recherche. A l'issue de cette audition, il attribue les contrats doctoraux.

A l'issue de ce Conseil, la liste des candidats retenus pour un contrat doctoral est affichée, et les étudiants doivent se rapprocher

de la Division des Etudes Doctorales (DED) pour procéder à leur inscription, permettant ainsi l'émission de leur contrat.

ECOLE DOCTORALE Temps, Espaces, Sociétés, Cultures

Calendrier 2018 :

Date limite de soutenance du Master 2 : **Jeudi 28 juin 2018**

Date limite de retour des dossiers + envoi par mail du fichier pdf. à la DED : **Au plus tard mercredi 4 juillet 2018, avant 12h**
Tout dossier incomplet ou reçu après cette date sera déclaré irrecevable.

Audition et attribution des contrats doctoraux **Mercredi 11 juillet 2018**

Les autres financements

D'autres possibilités de financement de la thèse existent. N'hésitez pas à demander conseil à votre Directeur de recherche. Vous trouverez sur notre site Internet les informations relatives à ces financements, ainsi que la plupart des appels d'offre en cours. Pensez à le consulter régulièrement.

<http://tesc.univ-tlse2.fr/accueil/mode-de-financement/>

Textes de références disponibles sur le site du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20185/le-doctorat.html>



CONTRAT DOCTORAL

MODE D'EMPLOI 2018



Directeur de l'École Doctorale

Emmanuel Eveno. Mail : eveno@univ-tlse2.fr

Division des Etudes Doctorales

Contact contrat doctoral : Mme Lafitte-Carbonne

Maison de la Recherche, Bureau D 150bis

5 Allées Antonio Machado

31058 Toulouse cedex 9.

Tel. 05 61 50 35 13 Mail : responsable.ded@univ-tlse2.fr